



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

Bras, le 16 Mai 2022

2022 - 213

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement pour des travaux d'entretien de voirie rue Paul Doumer et sur le parking de la rue Louis Pasteur,

ARRÊTE

Art. 1 : Le stationnement sera interdit (sous peine d'enlèvement de véhicule) le mardi 24 mai 2022 de 8 h à 16 h rue Paul Doumer et sur le parking de la rue Louis Pasteur pour des travaux de débroussaillage.

Art. 2 : Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

Art. 3 : Madame la Secrétaire Générale et les Gardiens de Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Art. 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Madame la Lieutenante de la Brigade de Gendarmerie de Saint Maximin.

Le Maire,
Franck PERO

